

9 M€
ENCOURS109,32 €
VL PART R

Altaïr Opportunités est un fonds de fonds diversifié qui investit sur une sélection d'OPCVM et d'ETF actions et obligataires qui disposent d'un *label ISR* ou *Greenfin*.

La gestion d'Altaïr Opportunités est totalement discrétionnaire notamment dans l'allocation entre l'exposition aux actions, aux obligations et aux instruments du marché monétaire.

Les investissements d'Altaïr Opportunités sont réalisés via des fonds de gestion active ou via des ETF Indiciels.

L'exposition cible actions se situe entre 40% et 80%.

PERF. JUILLET
+1,1%PERF. YTD
-1,2%

À risque plus faible

À risque plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé

Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

Caractéristiques

Classification SFDR : Article 8

Conformité : FCP de droit français

Éligible au PEA : Non

Valorisation : Journalière

Indice de référence : Néant

Établissement Centralisateur : CACEIS BANK

Commission de surperformance : Néant

Frais de souscription : Néant

Frais de rachat : Néant

Durée de placement recommandée : Supérieur à 5 ans

Centralisation des ordres : avant 11h00

Principaux risques

Risque de perte en capital
Risques liés aux actions
Risques liés aux taux d'intérêt
Risque de change
Risque de liquidité
Risques de contrepartie
Risques liés aux pays émergents

Évolution de la performance



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Performances calendaires

	2025	2024
Part R	-1,2%	+7,1%

Performance détaillée

Perf. Cumulée	Altaïr Opportunités R	Objectif de performance
1 mois	+1,1%	+0,4%
1 an	+1,3%	+5,0%
3 ans	-	-
5 ans	-	-
10 ans	-	-

Perf. Annualisée

1 an	+1,3%	+5,0%
3 ans	-	-
5 ans	-	-
10 ans	-	-

Indicateurs de risque

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Ratio de Sharpe	-0,2	-	-	-
Volatilité	6,9%	-	-	-
Pire perte	-10,4%	-	-	-
Beta	-1,1	-	-	-

Caractéristiques

PARTS DISPONIBLES	R	G
Code ISIN	FR001400HA05	FR001400HA13
Code Bloom	ALTOPPR FP	-
Frais de gestion	1,60%	0,70%
Minimum de souscription	1 part	1 part
Date de création	Mai 2023	Avril 2023

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

L'équipe de gestion

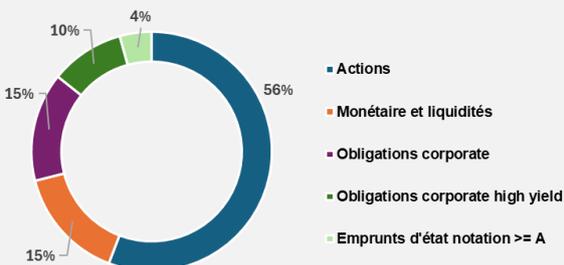


Anthony Lapeyre
Directeur de la gestion diversifiée

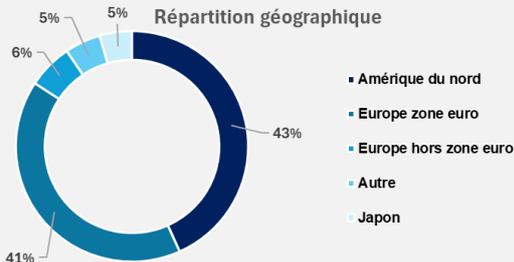


Maxime Dumortier
Gérant gestion diversifiée

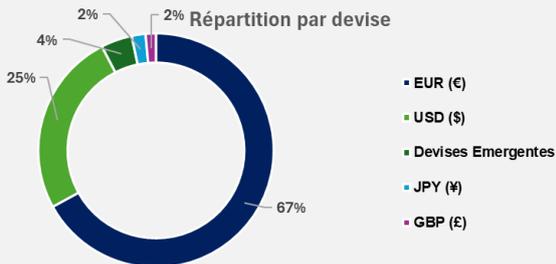
Répartition par classe d'actifs



Répartition géographique



Répartition par devise



Faits marquants

En juillet 2025, l'administration Trump a conclu des accords, ou du moins, des protocoles d'accord tarifaires avec l'Union européenne (UE), le Japon et la Corée du Sud. Ainsi, l'UE se verra appliquer une taxe à hauteur de 15% sur ses exportations de biens vers les Etats-Unis. Certains secteurs stratégiques seront toutefois totalement exemptés. En échange, l'UE s'est engagée à investir 600 milliards de dollars chez l'Oncle Sam d'ici 2028 ainsi qu'à acheter l'équivalent de 750 milliards de dollars d'énergie. Autant dire tout de suite que ce nouveau cadre est loin d'être idéal, mais au moins le sujet se clarifie et les entreprises vont désormais pouvoir mettre en œuvre une stratégie commerciale afin de s'adapter au mieux.

In fine, le taux de taxation des biens importés aux Etats-Unis sera supérieur à 17%, soit le niveau le plus élevé depuis 1934. L'impact économique de cette évolution majeure a déjà commencé à frapper les sociétés américaines les plus dépendantes de la consommation domestique et du prix des intrants d'une part, et, d'autre part, celles très liées au commerce mondial en Europe ou ailleurs dans le monde.

L'avancée des négociations avec les principaux partenaires démontre clairement la volonté ferme de D. Trump et de son administration à imposer à ses partenaires le financement d'une partie des budgets américains via les tarifs douaniers. À nos yeux, la confirmation du changement de posture de la première puissance économique mondiale va favoriser l'émergence d'accords économiques entre les autres zones économiques. À moyen terme, ces tarifs agiront certainement tel un facteur de rééquilibrage des flux de capitaux et de marchandises mondiaux. Les Etats-Unis conservent des atouts indéniables en termes de stock de capital, de volume de consommation et de source d'innovation, mais un des piliers de "l'exceptionnalisme" économique des dernières années est selon nous durablement impacté par les tarifs douaniers de D. Trump : l'attractivité du dollar US.

Dans ce contexte, nous favorisons la diversification sur les devises émergentes et nous concentrons nos allocations sur les locomotives économiques que nous jugeons les plus attractives : La technologie et les semiconducteurs, notamment aux Etats-Unis ; Les secteurs domestiques européens, en particulier les banques, les services aux collectivités et les petites entreprises ; Et enfin les marchés émergents asiatiques, en particulier le marché chinois.

En effet, la perte de visibilité qui pèse sur les sociétés dépendantes des échanges internationaux n'est pas encore levée. Une partie des chaînes d'approvisionnement vont devoir être repensée. L'impact des tarifs sur le consommateur, et sur les marges est loin d'être pleinement valorisé. A contrario, l'accélération du cycle de l'intelligence artificielle, le regain d'intérêt pour le cycle européen et l'attractivité stratégique du marché chinois, nous semblent aujourd'hui de thèmes porteurs dans un contexte d'évolution économique multipolaire.

Côté obligataire, nous favorisons toujours la dette d'entreprises européennes. La pause actée par la BCE lors de la réunion de juillet nous pousse toutefois à réduire la durée des portefeuilles et à nous concentrer sur le maintien d'un rendement attractif au sein de nos allocations (Rendement actuel des portefeuilles : >3% pour NOVA Patrimoine ; >2% pour NOVA Flexible et >1% pour NOVA Dynamique).

10 premières positions

NOM	POIDS
Palatine Monétaire CT	13,4%
iShares MSCI World SRI ETF - A C - EUR -	13,3%
Candriam Sustainable SICAV - Bond Global High Yield - IC -	9,9%
iShares Gbl Agr EUR-Ac	8,8%
GQG Global Equity-I USD	7,3%
Polar Capital Smart Energy EUR-I-Ac	5,0%
Amplegest Pricing Power - IC -	4,5%
NIF (Lux) Thematics Safety Fund - I/A - EUR -	4,4%
DPAM L Bds Emerging Markets Sust." F - C "	4,3%
MSI GI Sus ZC	4,0%
Total	74,9%

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Source des données : Amplegest
Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Vos interlocuteurs



Jean-François Castellani

Associé, Directeur du Développement Asset Management
Tél : 06 77 73 55 43
jf.castellani@ampegest.com



Xavier Coquema

Responsable distribution Internationale
Tél : 06 31 38 88 02
x.coquema@ampegest.com



Cédric Michel

Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 06 80 18 09 53
c.michel@ampegest.com



Paul Raoulx

Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 06 75 98 89 15
p.raoulx@ampegest.com

Glossaire

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Corrélation : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Pire perte : Elle correspond à la perte maximale historique supportée par l'investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Ampegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Ampegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.ampegest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@ampegest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann - 75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Ampegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Ampegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Ampegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Ampegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).